

Conseil des commissaires

Session du 10 mai 2011

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 10 mai 2011, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Ouverture de la session et constatation des présences

sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Sylvie Belzile	MM.	Yvon-Robert Côté
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Henri Girard
	Diane Durand		Michel Girard
	Lily Girard		Jean-Claude Martel
	France Gagné		Antonin Simard
	Diane Gauthier		Jimmy Tremblay
	Jany Saindon		Bernard Villeneuve
	Diane Tremblay		

Commissaires-parents :

MM.	Hervé Charbonneau	Frédéric Mercier
-----	-------------------	------------------

Sont également présents-tes :

M ^{mes}	Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale
	Christine Tremblay, directrice générale
M.	Gilles Routhier, directeur général adjoint

Absences motivées :

M ^{mes}	Diane Perron	M.	Guy Langlois
	Ruth Gagnon		

CC-2011-207
Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ACCEPTER l'ordre du jour avec le report du point 5.13 - *Autorisation de voyage hors Canada / Centre de formation professionnelle de La Baie* et l'ajout des points :

- 6.6 - Projet de règles budgétaires 2011-2012;
- 6.7. - Partenariat avec Ville de Saguenay / Stationnement;
- 6.8. - Conseil d'établissement de l'école De L'Odysée.

ADOPTÉE

CC-2011-208
Acceptation du procès-verbal du 26 avril 2011

Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay et résolu :

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du 26 avril 2011.

Au point CC-2011-202 - La directrice des Services éducatifs jeunes, M^{me} Gaudreault, confirme qu'une classe de maternelle sera ouverte à l'école

Saint-Gabriel; en effet, quinze élèves sont inscrits pour l'année 2011-2012.

Aux points CC-2011-202 et suivants – changer la suite des numéros de résolution à partir du numéro CC-2011-202, ... 203, ...204, ...205, ...206.

ADOPTÉE

CC-2011-209
*Courrier reçu du 29
avril 2011*

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, le 29 avril 2011.

CC-2011-210
Parole au public

M. Richard Bouchard de l'École Nationale d'Apprentissage par la Marionnette (ÉNAM) accompagné de plusieurs élèves et de représentants de l'école s'adresse aux membres du Conseil à la suite de la recommandation du Comité d'utilisation des bâtisses pour un éventuel déménagement de l'ÉNAM vers l'école La Source (rue Jacques-Cartier). M. Bouchard explique que certains élèves ont des problèmes graves de santé mentale et peuvent être facilement fragilisés par ce 3^e déménagement. Il explique que les locaux de l'école Marguerite-d'Youville se prêtent mieux aux élèves qui ont des problèmes de motricité; qu'un troisième déménagement mettrait en péril le projet pilote, unique au Québec, financé par Emploi Québec pour une période de cinq ans; qu'ils ont procédé à l'acquisition d'un écran de 14 pieds pour l'utilisation de la marionnette dans l'apprentissage des élèves; qu'un quartier résidentiel est un milieu plus approprié que le centre-ville pour cette clientèle. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, ils demandent que les élèves de l'ÉNAM demeurent dans les locaux de l'école Marguerite-d'Youville.

À leur tour, quelques élèves viennent s'exprimer sur les problématiques d'un éventuel déménagement et sur les services qu'ils reçoivent face à leur condition.

La présidente, M^{me} Gagné, remercie les différents intervenants et tient à les informer que cette étude faite par le Comité d'utilisation des bâtisses est pour répondre à un besoin de locaux pour les élèves en formation professionnelle. Elle accepte de reporter la décision du Conseil et précise que le Comité d'utilisation des bâtisses regardera s'il existe d'autres alternatives. Pour ce faire, la Présidente participera aux discussions des membres du Comité, elle reconnaît que la Commission scolaire a un devoir envers la qualité de formation de la clientèle de l'École Nationale d'Apprentissage par la Marionnette (ÉNAM). Lors d'une prochaine rencontre, on reviendra avec le résultat de ces discussions.

CC-2011-211
*Services éducatifs
dispensés en
formation générale
des adultes,
formation
professionnelle jeunes
et adultes, service
aux entreprises de
même que
l'utilisation des
bâtisses pour l'année
scolaire 2011-2012*

ATTENDU que le projet déposé respecte intégralement le régime pédagogique;

ATTENDU que le projet a été accepté par les membres du Comité de concertation des centres et recommandé par le Comité des services éducatifs adultes;

**Il est proposé M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ADOPTER le document de planification des « Services éducatifs dispensés en formation générale adultes, formation professionnelle jeunes et adultes, Service aux entreprises, de même que l'utilisation des bâtisses pour l'année scolaire 2011-2012 ».

ADOPTÉE

CC-2011-212

ATTENDU les consultations menées auprès du comité de parents et

du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

ATTENDU que le projet respecte intégralement le régime pédagogique;

ATTENDU la recommandation du Comité des services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ADOPTER le document « Services éducatifs dispensés 2011-2012 », tel que préparé et présenté par la direction des Services éducatifs jeunes.

ADOPTÉE

CC-2011-213

Autorisation de signature du protocole d'entente avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle

ATTENDU l'entente de complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation entérinée en 2003;

ATTENDU la nécessité d'assurer la cohésion et la complémentarité dans la prestation conjointe des services aux jeunes de 4 à 21 ans;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'AUTORISER la directrice des Services éducatifs jeunes, M^{me} Josée Gaudreault à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente avec le centre de réadaptation en déficience intellectuelle et du trouble envahissant de développement du Saguenay-Lac-St-Jean (CRDITED).

ADOPTÉE

CC-2011-214

Programme de mesures / Juin 2011

ATTENDU la consultation menée auprès du comité de parents;

ATTENDU les consultations menées auprès des comités de concertation des écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

D'ADOPTER le programme de mesure de juin 2011 pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

ADOPTÉE

CC-2011-215

Paiement du montant forfaitaire au transporteur de type berline

ATTENDU une augmentation de 17,9 % sur la moyenne mensuelle du prix de l'essence ordinaire (référence : régie de l'énergie) de octobre 2010 à juin 2011 comparativement au mois de septembre 2010;

ATTENDU que le MELS compense les véhicules autobus et minibus et non les véhicules de type berline;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes à l'effet de payer un montant forfaitaire aux transporteurs « berlines » pour l'augmentation des coûts de l'essence; une indexation de 8,8 % (soit 50 % de l'augmentation réelle) sur le coût au kilométrage a été calculée et ce, sur le kilométrage annuel moyen.

ADOPTÉE

CC-2011-216
*Rapport d'utilisation
des bâtisses /
Recommandations*

ATTENDU le rapport du comité d'utilisation des bâtisses présenté aux membres du conseil des commissaires le 26 avril 2011.

ATTENDU les analyses effectuées par le comité et présentées dans ledit rapport.

ATTENDU les possibilités offertes par les disponibilités de certains établissements.

**Il est proposé par M^{me} Jany Saindon
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'installation d'un ascenseur à l'école Georges-Vanier;

DE PROCÉDER au déménagement des services à la clientèle handicapée de St-Alphonse à l'école Georges-Vanier.

DE MANDATER la direction générale afin de former un comité ad hoc qui procédera aux différentes analyses concernant le manque d'espace de l'école de L'Odyssée.

ADOPTÉE

CC-2011-217
*Acceptation du plan
d'effectifs du
personnel de soutien
secteur général*

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire ;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien administratif par la Direction générale ;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien manuel par le Service des ressources matérielles ;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel de soutien ;

ATTENDU les résultats des pourparlers avec les représentants du Syndicat régional des employés de soutien ;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif de gestion faite à la direction générale le 27 avril 2011.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines du 3 mai 2011.

**Il est proposé par M. Henri Girard
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année scolaire 2011-2012 ;

D'ABOLIR, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé ;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2011-218

*Acceptation du plan
d'effectifs du
personnel
professionnel*

ATTENDU le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs professionnels pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire ;

ATTENDU l'approbation de ce plan par les services éducatifs concernés ;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel professionnel ;

ATTENDU les résultats des pourparlers avec les représentants du Syndicat des professionnelles et des professionnels ;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif de gestion faite à la direction générale le 27 avril 2011 ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines du 3 mai 2011.

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2011-2012 ;

D'ABOLIR, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé ;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2011-219

*Liste des enseignants
susceptibles d'être*

ATTENDU le calcul des prévisions de clientèles pour l'année scolaire 2011-2012;

ATTENDU les besoins exprimés par la direction des Services éducatifs jeunes et la direction des Services éducatifs aux adultes;

ATTENDU les dispositions de la convention collective, notamment en ce qui concerne la sécurité d'emploi du personnel enseignant;

ATTENDU les pourparlers tenus avec la partie syndicale concernant l'organisation scolaire 2011-2012 et l'information qui leur a été dûment transmise avant le 30 avril 2011;

ATTENDU l'obligation d'afficher dans les établissements la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés, et ce, avant le 5 mai de chaque année;

ATTENDU le suivi apporté à ce dossier par le Comité du service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Jany Saindon
et résolu :**

D'ACCUEILLIR le dépôt de la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés pour l'année scolaire 2011-2012.

Nom, prénom	Champs / discipline	École
MISES EN DISPONIBILITE		
Simard Carine	13- Math/Science	L'Odyssée
NON RENGAGEMENT		
Côté Dominique	8 - Musique au secondaire	Charles-Gravel
Rénald, Cynthia	12- Français	Charles-Gravel
Gagnon, Solenne	12- Français	Des Grandes-Marées

ADOPTÉE

CC-2011-220
Octroi de contrat /
Acquisition des
manuels scolaires
2011-2012

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé le 28 mars 2011;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 12 avril 2011;

ATTENDU la recommandation du comité de Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

DE RETENIR pour l'acquisition des manuels scolaires (manuels et matériel didactique) pour l'année scolaire 2011-2012 :

- Volet no 1 escompte : Accordé au plus haut soumissionnaire conforme, soit Brassard Buro pour les différentes maisons d'édition inscrites dans l'appel d'offres;
- Volet no 2 dictionnaires et bescherelles : Accordé aux plus bas soumissionnaires conformes, soit Mégaburo, Brassard Buro et Librairie Les Bouquinistes pour chacun des titres apparaissant dans l'appel d'offres.

ADOPTÉE

CC-2011-221
Octroi de contrat /
Acquisition des
cahiers d'exercices

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé 25 mars 2011;

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 8 avril 2011;

ATTENDU la recommandation du comité de Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

DE RETENIR pour l'acquisition des cahiers d'exercices directement par les parents : Mégaburo pour le secteur Chicoutimi, Bureautique FTI pour le secteur La Baie ainsi que Pharmacie Michel Turbide pour le secteur Laterrière.

ADOPTÉE

CC-2011-222
*Autorisation de
voyage hors Canada /
École Charles-Gravel*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel;

ATTENDU les mesures prises pour encadrer la participation des élèves concernés;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

ATTENDU la recommandation du comité de Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'AUTORISER, la participation d'un groupe de 50 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel pour un voyage ayant comme destinations Philadelphie et Washington et d'une durée de séjour du 19 mai au 23 mai 2011.

ADOPTÉE

CC-2011-223
*Autorisation de
signature du
protocole d'entente
d'utilisation des
piscines des écoles
secondaires De
L'Odyssée/
Dominique-Racine et
des Grandes-Marées*

ATTENDU qu'il y a lieu d'actualiser les protocoles d'ententes avec la Ville de Saguenay et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay concernant l'utilisation des piscines des écoles secondaires De L'Odyssée Dominique-Racine et des Grandes-Marées;

ATTENDU que les protocoles d'entente sont d'une durée de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014;

ATTENDU la résolution VS-CE-2011-550 du comité exécutif de la Ville de Saguenay acceptant les protocoles d'entente à intervenir entre les parties;

ATTENDU la recommandation du comité de Service des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCEPTER les nouveaux protocoles d'entente à intervenir entre la Ville de Saguenay et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'utilisation des piscines des écoles secondaires De L'Odyssée/Dominique-Racine et des Grandes-Marées, et ce, pour une période de trois ans, soit du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2014;

DE DÉLÉGUER la présidente et la directrice générale pour signer lesdits protocoles d'entente.

ADOPTÉE

CC-2011-224

Rapport de la présidente

Madame la présidente résume certaines représentations ou interventions faites au cours des derniers jours :

- ❖ **Les 29 et 30 avril 2011 :**
 - Participation au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Québec.
- ❖ **Le 3 mai 2011 :**
 - Participation à la rencontre du Comité des services éducatifs jeunes, au Centre de services de La Baie.
 - Rencontre avec la directrice générale relativement à plusieurs dossiers.
- ❖ **Le 4 mai 2011 :**
 - Rencontre avec une journaliste du journal Le Quotidien relativement aux règles budgétaires.
 - Rencontre avec la directrice générale relativement à plusieurs dossiers.

CC-2011-225

Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- ❖ **Le 28 avril 2011 :**
 - Participation à une conférence téléphonique relativement au programme Écoles Éloignées en réseau.
- ❖ **Le 29 avril 2011 :**
 - Participation au spectacle des élèves de l'école La Carrière;
 - Participation à la remise d'un doctorat honorifique attribué à M^{me} Marie-Nicole Lemieux, à l'Université du Québec à Chicoutimi.
- ❖ **Le 30 avril 2011 :**
 - Participation au souper-bénéfice au profit du cirque des écoles Notre-Dame/Des Jolis Prés.
- ❖ **Le 3 mai 2011 :**
 - Participation à la rencontre relative à la mission Québec-France, à Larouche;
 - Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers.
- ❖ **Le 4 mai 2011 :**
 - Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers.
- ❖ **Le 6 mai 2011 :**
 - Participation à la passation du drapeau Paix-Cible, à l'Hôtel de Ville de Saguenay.

CC-2011-226

Comptes-rendus des comités

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors du Comité consultatif EHDAA du 15 mars, du Comité de service des ressources matérielles du 5 avril ainsi que du Comité des services éducatifs jeunes du 5 avril.

CC-2011-227

Modification aux

À titre d'information, les commissaires reçoivent les modifications

apportées aux bassins d'alimentation du secteur de la Baie; la directrice générale donne des précisions sur ces changements en lien avec le dossier Vocation des écoles.

CC-2011-228
Projet de règles
budgétaires 2011-
2012

M. Michel Simard, directeur du Service des ressources financières, présente les faits saillants du projet des règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012. Une coupure de 111 millions est prévue dans les commissions scolaires de la province pour la prochaine année; pour les quatre commissions scolaires de la région, l'évaluation des compressions budgétaires s'élève à (5 278 000 \$) dont (1 722 000 \$) à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

La Présidente dénonce le discours de la Ministre de l'Éducation à l'effet que les commissions scolaires devront couper dans le personnel cadre et, pour ce faire, une résolution du Conseil sera transmise en même temps que la réaction à ce projet de règles budgétaires.

ATTENDU le dépôt tardif du projet de règles budgétaires 2011-2012;

ATTENDU que lors du discours inaugural, le 17 mars dernier, le ministre des Finances confirmait que tous les coûts de système seraient financés et annonçait la mise en place de mesures additionnelles, soit l'implantation de l'anglais intensif pour tous les élèves de sixième année et un investissement important pour doter toutes les classes du préscolaire, du primaire et du secondaire de tableaux blancs interactifs et que rien ne laissait présager qu'un montant global de 111,4 millions de dollars serait retranché par ailleurs aux commissions scolaires;

ATTENDU que l'ampleur des compressions budgétaires estimées à 1,7 millions de dollars pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, se situe à un niveau sans précédent et entravera irrévocablement des effets importants négatifs sur ses services directs aux élèves puisqu'il est manifestement impossible de dissocier complètement ceux-ci des autres obligations de la Commission scolaire;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a conclu avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une convention de partenariat qui l'a amenée à fixer des cibles à atteindre particulièrement en ce qui concerne la réussite et la persévérance scolaires;

ATTENDU que les mesures de réduction budgétaire nuiront à l'atteinte des objectifs de la convention de partenariat et, par le fait même, à la réalisation des conventions de gestion et de réussite éducative convenues avec ses écoles et centres;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a déposé son plan de réduction des dépenses dans le cadre de la loi 100 et s'est engagée à le respecter;

ATTENDU que la lourdeur de la bureaucratie est en constante augmentation; ajout de plans d'action, de mesures ciblées, de reddition de comptes, de réforme comptable;

ATTENDU que la connaissance de cette compression budgétaire s'est faite beaucoup trop tardivement dans un contexte rigide des conventions collectives sans compter la décentralisation et les consultations prévues par la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU le caractère inéquitable notamment de la formule de « l'effort général pour l'équilibre budgétaire » ciblant le secteur de la formation professionnelle, une deuxième fois après la réduction des taux théoriques d'abandon dans ce secteur qui touche fortement les commissions scolaires ayant un haut volume d'activités de formation professionnelle

comme la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU l'incohérence inacceptable du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de clamer haut et fort que l'effort demandé aux commissions scolaires ne vise pas les services directs aux élèves alors que nous pouvons clairement identifier des éléments de coupures budgétaires concernant les services directs aux élèves :

- La réduction des taux théoriques d'abandon en formation professionnelle;
- La non-reconnaissance et les sous-estimations des besoins réels de la population concernant la formation générale des adultes;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay appuie le mémoire déposé par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires concernant le projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012 pour le fonctionnement des commissions scolaires ainsi que le projet d'amendement des règles budgétaires 2009-2010 à 2011-2012 pour les investissements et le projet d'amendement des règles budgétaires 2007-2008 à 2011-2012 sur le transport scolaire ainsi que des ressources mises à leur disposition;

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dénonce le désaveu envers ses employés transmis dans le message véhiculé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès de la population;

D'ACHEMINER la présente résolution à M. Jean Charest, Premier Ministre, M^{me} Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi, M. Serge Simard, député de Dubuc et à M^{me} Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE

CC-2011-229
*Partenariat avec Ville
de Saguenay /
Stationnement*

Une résolution de Ville de Saguenay est déposée aux membres du Conseil les informant du partenariat du prêt temporaire de vingt-cinq cases stationnements situées à l'édifice Chic Pontiac Buick à la Commission scolaire. La Ville pourra mettre fin à cette entente à la suite d'un avis de trente jours.

CC-2011-230
*Conseil
d'établissement de
l'école De L'Odyssee*

M^{me} Lily Girard fait part d'une demande d'information reçue par un membre du conseil d'établissement De L'Odyssee concernant les décisions du Conseil au regard l'organisation des services à la Commission scolaire. La Présidente tient à préciser que toutes les demandes qui s'adressent au Conseil des commissaires doivent être faites directement au Conseil.

CC-2011-231
Message de la FCSQ

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec des lundis 11 et 18 avril 2011 sont remis aux commissaires.

CC-2011-232
Clôture de la séance

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente session soit close à 20 h 45.

ADOPTÉE

La présidente

La secrétaire générale